

Pire que le coût du travail,
Le coût de la vie
Augmentez les salaires !

l'étincelle

TECHNOCENTRE

Renault

Guyancourt

www.etincelle-technocentre.com - pour la construction d'un parti des  travailleurs communiste révolutionnaire - mardi 21 janvier 2014

La liaison du président... avec le patronat

18 mois que cela durait, mais les médias faisaient mine de ne rien savoir. Et voilà que Hollande assume son idylle... avec le grand patronat ! Il a tenu à l'officialiser lors de sa conférence de presse du 14 janvier dernier, où il a détaillé le « *pacte de responsabilité* », autrement dit le mirifique contrat de concubinage qu'il entend conclure avec ses bien-aimés.

Dans la corbeille de la favorite : 15 milliards d'euros

Le président n'arrête pas de cajoler le patronat, en lui chantant ses refrains préférés : baisse des charges, compétitivité, etc. Il vient de s'engager à supprimer les cotisations familiales d'ici à 2017. Soit une dot de 35 milliards d'euros qu'il apporte aux grands patrons.

La mesure viendra, paraît-il, remplacer le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE), qui représentait 20 milliards. Ce qui fera tout de même 15 milliards d'euros supplémentaires dans les poches patronales.

Hollande peut toujours nous jurer ses grands dieux qu'il ne touchera pas aux allocations familiales. Demain, comme pour la retraite ou le chômage, on nous dira qu'il n'y a plus de sous dans la caisse et qu'il faut réduire les allocations.

Et ce n'est que le début. Car Hollande a également promis de « *moderniser* » la fiscalité des entreprises, de « *faciliter* » leurs décisions et autres commodités très lucratives. Tant et si bien que Pierre Gattaz, le patron des patrons, a applaudi et l'UMP ne sait plus quoi dire, vu que le PS lui pique sa politique et même la double sur sa droite !

Au bon peuple de payer l'offrande

Comment financer cette politique ? En faisant de nouvelles coupes budgétaires ! Hollande a annoncé 50 milliards d'économies d'ici 2017. De quoi démanteler un peu plus les services publics, réduire les budgets sociaux, étrangler les associations que l'on prive de subventions alors qu'elles assurent tant de besoins indispensables, etc. De quoi appauvrir encore plus la majorité de la population.

Hollande, reprenant la même démagogie mensongère que Sarkozy, y est même allé de son

couplet sur les « *abus* » du système de protection sociale. C'est oublier un peu vite que la moitié des chômeurs ne sont pas indemnisés et qu'une bonne partie des plus pauvres ne touchent pas ce qui leur est dû, tellement les démarches pour faire valoir ses droits sont compliquées.

Car là encore, le « *choc de simplification* » dont se vante Hollande, c'est pour les patrons, pas pour les exploités, pas pour les licenciés. L'assistantat en grand, et la facilité des démarches, c'est pour les barons du CAC 40.

Un contrat d'idylle à sens unique

Le plus beau, dans l'aventure sentimentale présidentielle, c'est que le patronat, lui, ne s'engage à rien. Gattaz refuse carrément « *que ce pacte se transforme en contraintes* ». Le patron des patrons précise d'ailleurs qu'il veut bien avoir pour « *objectif* » la création d'un million d'emplois d'ici à 2020 (contre 100 milliards de baisse d'impôts !). Mais attention, il ne « *promet rien* ».

Le gouvernement offre, le patronat en redemande. Cela fait d'ailleurs trente ans que ça dure. Les gouvernements de droite comme de gauche multiplient les cadeaux au patronat, et le chômage touche aujourd'hui 5 millions et demi de personnes.

Pendant les 18 premiers mois du quinquennat Hollande, de grands groupes comme PSA ou Sanofi, entre autres, ont largement profité des crédits d'impôts. Cela ne les a pas empêchés de licencier et de mettre ainsi, directement ou indirectement, 500 000 travailleurs de plus au chômage.

Il fut un temps où l'on faisait la révolution contre un régime de privilégiés affamant le peuple. Hollande et Gattaz nous cherchent : on ne va pas attendre d'être réduits à la famine pour qu'ils nous trouvent.

Salaire, emplois : c'est quand la reprise ?

Les ventes de voitures neuves en Europe repartent à la hausse depuis quelques mois (+13,3% en décembre). D'où une baisse relative en 2013 : -1,7 % par rapport à 2012 tous constructeurs confondus. L'an dernier, Ghosn avait pourtant prévu un marché européen à « -3 % au mieux » en 2013. Cela avait permis de justifier l'accord de compétitivité.

En fait, les ventes de Renault en Europe sont même en hausse de +4,4 % en 2013. De quoi remettre en question le blocage des salaires et les 8260 suppressions d'emplois programmées.

Coût du travail ? Et le coût de la vie !

Dans sa première version, l'accord de compétitivité de mars 2013 prévoyait 0,5 % d'augmentation de salaire en 2014. La version finale parle d'une « nécessaire limitation de la progression de la masse salariale dans une approche de modération salariale », avec en 2104 « l'objectif de développer la motivation (sic) et les parcours de carrière ». En clair, pas d'AGS et des miettes pour quelques-uns.

Après le blocage des salaires en 2013 et les pertes de pouvoir d'achat accumulées les années précédentes, c'est au minimum 300 € d'Augmentation Générale des Salaires (AGS) qu'il va falloir imposer.

Liés par un contrat... de travail

L'année commence mal pour certains salariés qui apprennent, au moment de leur bilan, que leur poste est supprimé, et qu'ils doivent se chercher un poste ailleurs. Comme si on était dans le cadre d'une mobilité demandée par le salarié ?!

Lors de l'embauche, l'employeur et le salarié ont signé un contrat de travail, par lequel l'employeur s'engage à lui fournir un travail. De son côté, le salarié doit réaliser le travail demandé. Mais ce n'est pas au salarié de se trouver un travail lorsque l'employeur supprime son poste.

Maitrise... de la masse salariale

La campagne des entretiens annuels bat son plein. Côté bilan, sans surprise, la notation « maîtrise » connaît un franc succès. Une notation moyenne, qui permet de justifier l'absence de promotion ou d'augmentation en 2014. Personne n'est dupe.

En attendant la prochaine réorg...

Pas facile de remplir ses objectifs sans visibilité sur la pérennité de son poste, ni sur ceux des autres secteurs. D'autant plus que la direction l'a annoncé : « les activités réparties en cœur et non cœur [de métier] sont amenées à évoluer dans le temps » !

Ces évolutions auraient-elles un lien avec la rumeur d'une nouvelle réorganisation au premier semestre 2014, liée à de nouvelles synergies avec Nissan ? Renault et transparence ne riment décidément pas.

Vice de (Sy)form

Dans Syform2, la nouvelle version de l'outil informatique de gestion des formations, l'historique des formations a disparu. Pratique en pleine campagne d'entretien annuel ! Les évolutions permanentes, ça finit par lasser...

Stop ranking !

Microsoft a dû abandonner fin 2013 son système d'évaluation des salariés : le *Stack ranking* (classement par pile). Sa subjectivité, les contestations et la compétition entre salariés ont sonné le glas de ce dispositif devenu contreproductif. Le *Stack ranking* consistait à classer les salariés en 4 niveaux (top performer, good performers, average, poor), puis à faire un classement à l'intérieur de ces niveaux selon des quotas. Les premiers bénéficiaient des meilleures primes et promotions. Les « maillons faibles » étaient, eux, invités à quitter l'entreprise. Toute ressemblance avec des systèmes d'évaluation existants à Renault ne saurait être fortuite.

Jeunes en promotion

A Renault, le contrat de génération (une des mesures phares de Hollande censé relancer l'emploi) a été renommé par ses signataires : « accord pour promouvoir l'emploi des jeunes et des seniors ».

En fait, Renault va continuer à prendre des apprentis, des CIFFRE et des contrats de professionnalisation (5% des effectifs, sous peine de pénalité financière) : une main d'œuvre bon marché.

10 % des embauches en CDI leur seront réservées, soit au mieux 76 embauches d'ici 2016 en France, filiales comprises ! Pour 2000 alternants par an, les places vont être chères.

Un accord qui sonne faux

Le communiqué interne sur le contrat de génération titre, sans rire : « Seniors : priorité au maintien dans l'emploi ». C'est sans doute pour ça que la direction multiplie les amphis sur la DA (Dispense d'activité) et la retraite... L'accord prévoit même de réserver 2% des embauches en CDI au plus de 50 ans, soit 15 embauches en 3 ans ! Ça valait bien un accord.

Appels d'offres : les patrons changent, pas les conditions de travail

La coupe est pleine chez les 130 salariés du nettoyage travaillant au TCR. Manque de vêtements de travail, de chaussures de sécurité, de matériel, surcharge de travail, absences non remplacées, tâches supplémentaires à faire, défauts de remboursement de la carte orange... Tout ça pour le SMIC.

La direction de PEI, qui a remplacé TFN suite à un appel d'offres de Renault, a promis aux salariés en colère que cela allait changer. Il reste à passer des paroles aux actes.